

FONGICIDE PULSE

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour la suppression des maladies des graminées à gazon des terrains de golf

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Boscalid ... 70%

NO. D'HOMOLOGATION **34509** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 – 10 kg

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le **fongicide PULSE** est un fongicide systémique de la famille des anilides recommandé pour la suppression de la brûlure en plaque (tache en dollar) (*Sclerotinia homoeocarpa*) des graminées à gazon sur les terrains de golf. Pour une efficacité maximale, le **fongicide PULSE** doit être appliqué lorsque les conditions locales favorisent le développement de maladies.

Toutes les applications devraient être effectuées en respectant le mode d'emploi qui suit. Le non-respect des directives et des mises en garde suivantes sur cette étiquette peut produire des dommages à la culture et/ou une suppression moindre des maladies.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Appliquer la dose recommandée du **fongicide PULSE** tel que stipulé dans les Directives d'emploi spécifiques pour un traitement avec un équipement terrestre. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

Tolérance des graminées à gazon

La tolérance sur toutes les herbes à gazon, sous toutes les conditions n'a pas été évaluée.

Ainsi, il est recommandé que l'utilisateur emploie la dose d'application recommandée du **fongicide PULSE** sur une petite superficie d'essai lorsque les conditions qui devraient être rencontrées sont présentes et vérifier tout effet néfaste possible avant l'application du **fongicide PULSE** sur la zone ciblée.

Directives d'application

Le **fongicide PULSE** devrait être appliqué avant ou lors des premiers stades de développement de la maladie. Pour une efficacité maximale, appliquer le **fongicide PULSE** aux doses indiquées dans le Tableau 1 dans 5 à 15 litres d'eau par 100 mètres carrés (500 à 1 500 litres par hectare). Utiliser l'intervalle d'application le plus élevée lorsque les conditions favorables au développement de la maladie sont présentes et se prolongent.

La durée actuelle de la suppression de la maladie variera en fonction des conditions climatiques, de la pression de maladie et des pratiques de gestion du gazon.

Calibrer le pulvérisateur avant l'usage.

Appliquer après la tonte ou laisser le temps à la surface de sécher avant de tondre ou irriguer.

Appliquer le **fongicide PULSE** en utilisant un volume d'eau et une pression suffisante pour un recouvrement adéquat du feuillage.

Appliquer la dose recommandée du **fongicide PULSE** avec un équipement de pulvérisation terrestre seulement.

Tableau 1. Doses d'application et intervalles pour les graminées à gazon³

Maladie supprimée	Dose d'emploi (grammes/100 m ²)	Dose d'emploi (grammes/ha)	Intervalle d'application (jours)
Brûlure en plaque ^{1,2} (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	3,2 – 4,0	320 - 400	14
	5,6	560	28

¹ **NE PAS** effectuer plus de deux (2) applications consécutives du **fongicide PULSE** pour la suppression de la brûlure en plaque.

² **NE PAS** appliquer plus de 2,4 kilogrammes de produit par hectare par année.

³ Appliquer avant ou au début du développement de la maladie.

Application par pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent soufflent en rafales. NE PAS appliquer des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Une zone tampon sans pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette,
- Un pulvérisateur à faible hauteur munis d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la lisière sous le vent la plus proche des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les forêts, les brise-vent, les boisés, les haies, les parcours naturels, les zones riveraines et la végétation arbustives), des dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) nécessaire pour la protection de :		
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	1	0	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le boscalide est persistant et a des effets rémanents. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec ce produit pendant la saison précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le **fongicide PULSE** contient un fongicide appartenant au groupe 7. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à le **fongicide PULSE** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Dans la mesure du possible, alterner le **fongicide PULSE** ou d'autres fongicides du même groupe 7 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Sharda Cropchem Limited en présence d'une baisse possible de sensibilité à le **fongicide PULSE** chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1 844 810-5720.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **fongicide PULSE**.
4. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
5. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur conformément à la section MISES EN GARDE.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. NE PAS pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.
2. NE PAS appliquer plus de 24 g au total du **fongicide PULSE** par 100 mètres carrés (2,4 kilogrammes par hectare) par saison.
3. NE PAS appliquer le **fongicide PULSE** sur des espèces autres que celles des graminées à gazon des terrains de golf.
4. NE PAS appliquer le **fongicide PULSE** par l'intermédiaire de tout système d'irrigation.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer le produit près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Groupe

7

Fongicide

FONGICIDE PULSE

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour la suppression des maladies des graminées à gazon des terrains de golf

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Boscalid ... 70%

NO. D'HOMOLOGATION **34509** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 – 10 kg

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
9. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
10. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le boscalide est persistant et a des effets rémanents. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les zones traitées avec ce produit pendant la saison précédente.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer le produit près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.